



LES PHARMACIES À MAYOTTE

Au 1er janvier 2013, on estime le nombre de pharmaciens à Mayotte à 17 libéraux, titulaires d'officine et 36 salariés, en officine, au CHM ou autre.

La réglementation impose un quota de 7 500 habitants pour toute création d'une nouvelle pharmacie, soit par commune (de plus de 15 000 habitants) soit par secteur sanitaire. On compte 11 secteurs sanitaires à Mayotte définis par le décret du 26 novembre 2004.

En 2013, en plus des 17 pharmacies installées, 4 pharmacies ont été autorisées mais ne sont pas encore ouvertes. Le recensement actuel ne permet pas de création d'officine supplémentaire.

En outre, les hôpitaux de référence et centres de consultations dispensent aussi des médicaments aux patients ambulatoires.

≡ Les pharmaciens en activité au 1er janvier 2013

Effectif	Situation professionnelle			Sexe			Age			Estimation densité
	Libéral	Salarié	Part des libéraux	Hommes	Femmes	Part des femmes	Part des - de 35 ans	Âge moyen	Part des 55 ans et +	
53	17	36	32%	26	27	51%	42%	40,3	15%	24,9

≡ Les communes et secteurs sanitaires

	Population 2012	Nombre de pharmacies	Nombre de centres de consultations périphériques	Nombre d'hôpitaux de référence
Mamoudzou	57 281	7	3	CHM
Koungou	26 488	2	1	
Secteur sanitaire 1 : Dzaoudzi	14 311	1	1	1
Secteur sanitaire 2 : Pamandzi	9 892	1	1	
Secteur sanitaire 3 :	18 808	2	2	
<i>Dembeni</i>	10 923		1	
<i>Bandrélé</i>	7 885		1	
Secteur sanitaire 4 : KaniKéli	4 920			
Secteur sanitaire 5 :	14 449	1	1	
<i>Chirongui</i>	8 047			1
<i>Bouéni</i>	6 402		1	
Secteur sanitaire 6 :	17 243	2	1	
<i>Sada</i>	10 195		1	
<i>Chiconi</i>	7 048			
Secteur sanitaire 7 : Ouangani	9 834	1		1
Secteur sanitaire 8 : Tsingoni	10 454	1		
Secteur sanitaire 9 :	16 446	2		
<i>Bandraboua</i>	10 132			1
<i>Mtsangamouji</i>	6 314		1	
Secteur sanitaire 10 : Acoua	4 714	0	1	
Secteur sanitaire 11 : Mtzamboro	7 805	1	1	

